



HERA - Doctoral Thesis Award for Future Generations 2015

Exposé des motivations du jury

1. Dans son livre *Enseigner à vivre* (2010) Edgar Morin nous rappelle que *l'être humain est à la fois physique, biologique, psychique, culturel, social et historique*. Cette unité complexe de la nature humaine est, dit-il, *désintégrée* lorsque ces matières sont cloisonnées dans des disciplines séparées. Or face aux multiples crises sur lesquelles débouche notre mode de développement actuel nous avons besoin *de parvenir à saisir les problèmes globaux et fondamentaux pour y inscrire les connaissances partielles et locales* sur leurs enjeux et les réponses à leur apporter. Pour réduire les incertitudes sur ces problèmes globaux, pour cesser de compromettre les conditions de vie des générations futures, il faut accélérer la recherche de modes de développement soutenable assurant un bien-être à tous les citoyens de la planète. Il est donc crucial de relier les connaissances sur *l'unité et la diversité de tout ce qui est humain*.
2. Vu l'urgence croissante de ce type de recherche, il est bon que, cette année encore, le nombre de candidatures au prix HERA s'inscrivant dans cette voie ait augmenté. Les thèses de doctorat candidates et sortant des cadres mono-disciplinaires classiques de la recherche scientifique étaient au nombre de 20 . Cette évolution quantitative, de même que la qualité de la thèse lauréate, sont une petite lumière dans la nuit des crises nationales et planétaires. Celles-ci se sont aggravées depuis le 7 janvier 2015, jour où s'est réuni le jury du *Doctoral Thesis Award for Future Generations* dont nous vous communiquons les résultats aujourd'hui.



An initiative of



In partnership with



With the support of



3. Le jury a choisi unanimement comme lauréate la thèse de doctorat intitulée ***Vers une gestion rationnelle de l'eau dans une situation complexe d'urbanisation anarchique dans un pays en développement : cas du bassin versant de l'Abiergue (Yaoundé – Cameroun)*** de M. Guy Romain KOUAM KENMOGNE. Il s'agit bien là d'un travail sur l'unité et diversité de ce qui est humain. Tout en reconnaissant l'interprétation plurielle d'un développement durable, la recherche de M. KOUAM KENMOGNE témoigne d'une remarquable capacité de synthèse. Elle offre une perspective originale concrétisant la notion de développement durable grâce à une approche méthodologique innovante et précise. Celle-ci intègre dans une discipline virtuelle des données d'un ensemble de disciplines scientifiques (hydrologiques, hydrogéologiques, sociologiques et géomatiques) tout étant consciente des enjeux de gouvernance et du rôle critique des acteurs face aux contraintes des réalités locales.

4. Sur un thème planétaire dont l'importance vient encore d'être soulignée tout particulièrement pour les pays en développement lors de la journée mondiale de l'eau (22 mars 2015), et sur un enjeu de gestion des ressources en eau dans les villes en proie à une urbanisation anarchique, M. KOUAM KENMOGNE enrichit notre vision du développement durable par une démarche scientifique convaincante, sans oublier l'élément essentiel qu'est l'imagination dans notre manière de penser et de façonner le futur. Il a non seulement réussi à développer un cadre analytique holistique d'une clarté remarquable mais aussi fait preuve d'une grande pédagogie en traduisant ce travail scientifique original en idées pouvant renforcer le développement durable. Il renforce ainsi la pertinence d'une perspective à 360° en démontrant qu'il ne s'agit pas d'une utopie mais d'une alternative à des démarches scientifiques dites 'classiques'.

5. Le jury estime que cette thèse offre des possibilités de valorisation très concrètes. Il s'agit d'un exemple convaincant de recherche-action. M. KOUAM KENMOGNE propose différents scénarios aux décideurs de son pays, démontrant par-là qu'il n'esquive pas ses responsabilités en tant que chercheur engagé. Il démontre que les cadres 'gestion intégrée des ressources en eau' (GIRE) et ECOSANTE offrent des réponses concrètes aux défis actuels des agglomérations africaines en matière de développement durable. Les défis associés à l'urbanisation anarchique et la gestion durable des ressources naturelles dans les pays du sud sont d'une grande actualité. Une stratégie de mise en œuvre des recommandations de la thèse est proposée à travers les liens avec une ONG de terrain au Cameroun.

6. Quant aux deux thèses nominées, le jury a retenu deux thèses qui, elles aussi, concernent des questions importantes pour la recherche de modes de développement soutenables en traitant respectivement des enjeux suivants :
 - l'évaluation énergétique des quartiers périurbains existants et les conditions de leur mutation vers un modèle de développement plus durable,

- le rôle que les institutions de micro-finance pourraient jouer dans la promotion d'un développement durable en intégrant l'environnement dans leurs objectifs financiers et sociaux.

7. La thèse de doctorat intitulée ***Méthodologie d'évaluation énergétique des quartiers périurbains. Perspectives pour le renouvellement périurbain wallon*** de Madame Anne-Françoise MARIQUE concerne l'alternative entre « ville compacte » et « ville diffuse » dans le contexte du stock bâti européen. Ce stock est ancien et ne se renouvelle que lentement. Le jury est sensible à ces propositions d'outils et de perspectives pour lutter à très long terme contre les impacts de l'étalement urbain dans les quartiers périurbains, soit environ la moitié des quartiers wallons. Il apprécie l'accent mis dans le projet de valorisation de cette thèse sur le besoin d'explorer de façon didactique et participative les conditions d'adaptabilité et de transition des quartiers périurbains existants pour y rendre possible des modes de vie plus durables.
8. La thèse de doctorat intitulée ***Microfinance and the environmental bottom Line*** de Madame Marion ALLET concerne le lien entre microfinance et impact environnemental des opérations de microfinance. La microfinance en effet ne se préoccupe au départ que de deux piliers : les profits permettant à ses services d'atteindre une viabilité financière et la lutte contre la pauvreté permettant aux exclus du système bancaire traditionnel d'avoir accès à ces services. Le jury apprécie donc que cette thèse soit ciblée sur un troisième pilier, le pilier environnemental, qui caractériserait une « microfinance durable ». Il est notamment sensible au caractère opérationnel de la proposition d'un outil de mesure de la performance environnementale des Institutions de Microfinance.
9. Comme l'an dernier, le jury constate que les thèses retenues cette année signalent certains progrès dans l'intégration des apports de plusieurs disciplines. Ces progrès concernent les conditions du développement humain (cf : Cameroun), leur impact sur la planète (cf : quartiers durables) et le partage de la prospérité (cf : microfinance verte). Le jury observe néanmoins que ces recherches transdisciplinaires sont encore trop peu nombreuses dans le système académique actuel pour faire face à l'ampleur des crises de notre développement. Nous devons donc redoubler d'efforts pour décloisonner les connaissances scientifiques.